

A l'attention des parents d'élèves du lycée,

Depuis vendredi 30 septembre 2020, les établissements doivent renforcer leur protocole sanitaire avec une adaptabilité de la déclinaison locale de ce protocole.

Pour le lycée Charles Baudelaire, le protocole en place depuis septembre 2020 permet de répondre dans ses grandes lignes aux exigences de ce protocole :

- Sens de circulation différencié pour l'entrée et la sortie de l'établissement
- 2 accès distincts pour accéder aux étages
- Bornes de gel hydroalcoolique dans le hall et à l'entrée du réfectoire
- Chaque salle est équipée d'un distributeur de gel hydroalcoolique ainsi qu'un vaporisateur avec une solution virucide
- Aération de chaque salle avant le début des cours, pendant les récréations et la pause méridienne

A ces mesures, il est impératif que chaque élève ait un comportement responsable et respectueux des consignes nationales :

- Porter son masque correctement (nez protégé)
- Nettoyage obligatoire des mains aux entrées dans l'établissement et au réfectoire et à chaque arrivée dans une salle
- Port du masque y compris aux abords de l'établissement (pour rappel un arrêté préfectoral impose le masque sur la voie publique dans toutes les villes depuis le 30/10/2020)
- Pas de contact prolongé ou d'embrassades avec les camarades
- Conserver la distance lors des moments de repas
- Respecter les sens de circulations et les zones affectées par les adultes

A ces gestes indispensables de chacun, nous avons donc pris les mesures supplémentaires suivantes pour répondre au renforcement du protocole:

- Passage et placement au réfectoire par classe
- Fermeture des grilles en dehors des heures d'ouverture prévues au règlement intérieur
- Pas de stationnement devant le lycée
- Accès à la zone fumeur uniquement aux temps de récréations et aux heures d'ouverture des grilles (zone interdite pour les élèves de 2^{nde}, 3^{ème} et CAP)
- Attestation nominative de déplacement sera fait pour chaque élève
- Annulation de toutes les sorties
- Report en 2021 des PFMP pour les élèves (excepté pour les rattrapages)

J'insiste également sur la nécessité d'envoyer vos enfants en cours et de les inviter fermement à respecter l'ensemble de toutes ses consignes afin de traverser dans les meilleures conditions cette crise.

Je vous remercie également de nous prévenir sans délai et de garder au domicile votre enfant s'il présente des symptômes de la covid-19 ou s'il est considéré comme contact à risque (vous pouvez joindre l'infirmière pour toute question).

Concernant l'aspect sécuritaire dans le cadre du plan Vigipirate « Sécurité renforcée. Risque attentat » :

- Renforcement du contrôle visuel des sacs pour les élèves et les visiteurs
- Présentation du carnet de correspondance à l'entrée pour les élèves
- Accueil et accompagnement de tout visiteur par un personnel de l'établissement
- Présentation d'une pièce d'identité et signature du registre à la loge pour tout visiteur



Je conclurai pour vous informer que le temps d'hommage à Samuel Paty s'est déroulé de manière civique et respectueuse. Un temps pédagogique plus important se déroulera le 9 décembre 2020 dans le cadre de la journée de la Laïcité.

Le Proviseur,
Christophe BOUTET

